



Monsieur Charles LABOURE  
Président de la Communauté de Communes  
du Pays d'Urfé  
42430 SAINT JUST EN CHEVALET

à

Mesdames, Messieurs  
les membres du Conseil Communautaire

Saint Just en Chevalet,  
Le vendredi 20 septembre 2024

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la réunion de Conseil Communautaire le :

Le jeudi 26 septembre 2024

**Au siège de la Communauté de communes du Pays d'Urfé \***

55, rue René Cassin – 42430 Saint Just en Chevalet

### **ORDRE DU JOUR :**

**A 19h :** Présentation aux élus communautaires du projet d'aménagement du Site ORANO de Saint Priest la Prugne

### **A partir de 20h :**

#### Séance publique :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 25 juillet 2024 ;
- Présentation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ;
- Destination Grand Air ;
- Roannais Tourisme / Avenant à la convention ;
- Conditions d'occupation du local DORON ;
- Région / convention de cession du minibus ;
- Modification de la régie co-working ;

#### Séance de travail :

- Interventions et questions diverses.

Comptant sur votre présence indispensable, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,  
Charles LABOURE

**NB :** Accès à la salle de réunion par l'arrière du bâtiment – Interdiction de stationner sur le parking derrière la maison de santé. Emplacements réservés aux professionnels de santé.  
Merci de votre compréhension.